



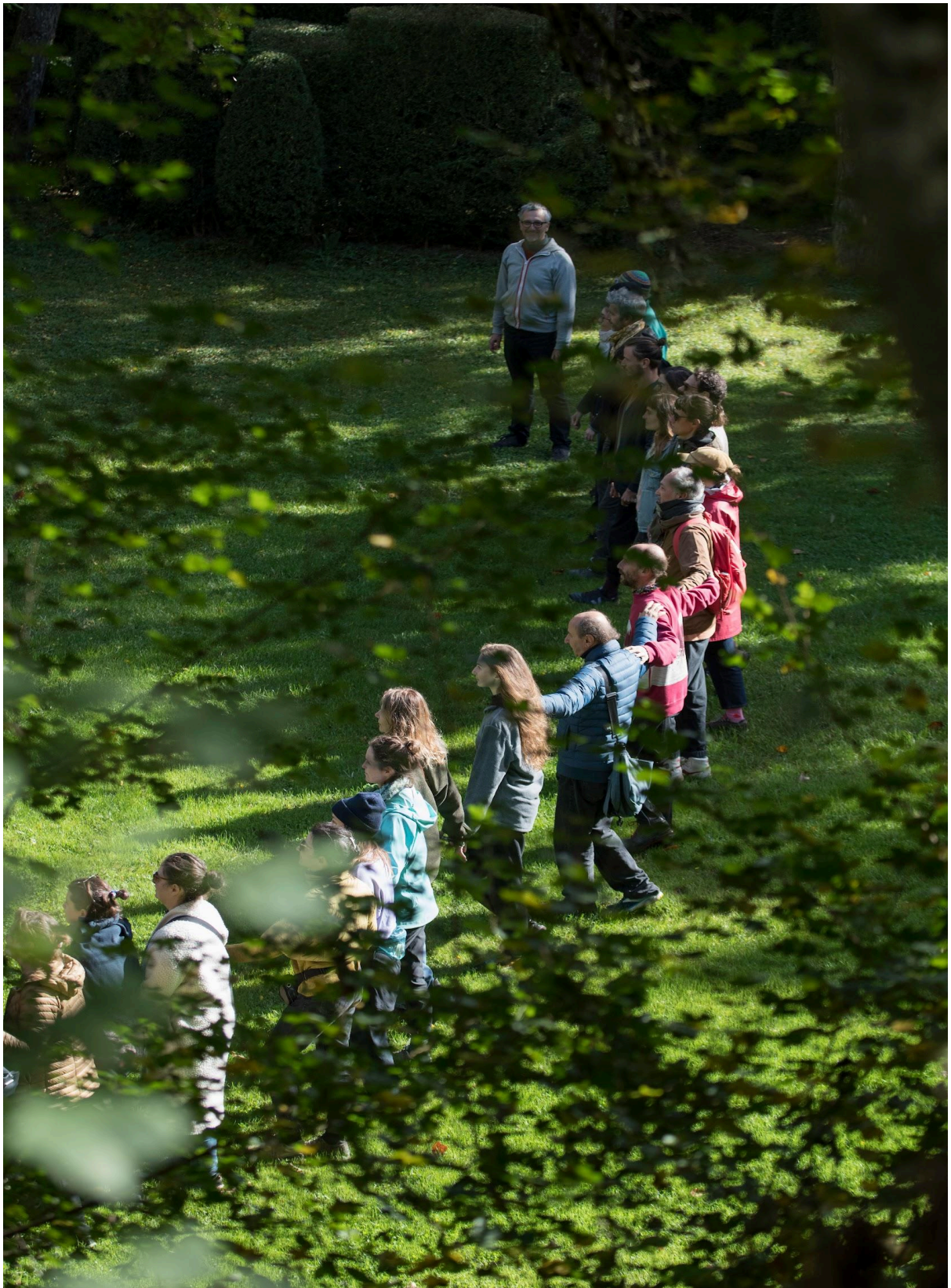
CPO

AVANT PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Période 2026-2029

Le Dancing CDCN Dijon Bourgogne-Franche-Comté

3	INTRODUCTION
6	RECHERCHE-CRÉATION-DIFFUSION <i>Coopérer, se renouveler, optimiser, célébrer une histoire</i>
17	TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE <i>Transmettre, émanciper, démocratiser</i>
24	ARTISTE ASSOCIÉE <i>S'accompagner, se séparer, se co-construire, dehors, dedans</i>
26	COMMUNICATION <i>Inventer une communication incarnée, lisible et fédératrice</i>
29	STRUCTURATION, GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES <i>Consolider l'outil pour soutenir le projet</i>



Randonnée chorégraphique - Laurent Pichaud & Julie Perrin - Entre cour et jardins 2023

INTRODUCTION

Transformer sans fragiliser, consolider sans figer

La période 2026–2029 marque pour le Dancing un **moment charnière** : celui d'une **transformation profonde de l'équipement**, d'une **affirmation renouvelée du projet artistique et culturel**, et d'une **consolidation nécessaire de l'outil humain, territorial et sociétal**.

Après un cycle 2023–2025 marqué par une forte capacité d'adaptation, d'expérimentation et de maintien des activités dans un contexte fragile, cette nouvelle CPO engage le Dancing dans une phase décisive : **préparer l'avenir sans rompre les équilibres construits**, et faire de la mutation à venir un **levier de sens, d'ouverture et de structuration durable**.

3 enjeux structurants pour 2026-2029

1. Réussir la transformation des usages de l'équipement sans fragiliser l'implantation du Dancing sur le quartier des Grésilles

- Transformer un lieu tout en maintenant le lien ;
- Préserver la relation au quartier pendant les travaux ;
- Accompagner l'émergence de nouveaux usages ;
- Faire du futur équipement un espace ouvert, hospitalier et partagé, au croisement de la danse, des droits culturels, du soin, de la convivialité et de la fête.

2. Élargir les publics et diversifier les esthétiques soutenues et diffusées

- Renforcer l'accessibilité du projet sans renoncer à l'exigence artistique ;
- Élargir la diversité des esthétiques chorégraphiques ;
- Toucher de nouveaux publics tout en fidélisant les publics existants ;
- Inventer des formats de rencontre plus inclusifs, participatifs et transversaux.

3. Conforter l'ancrage et la dynamique du secteur chorégraphique à l'échelle régionale

- Soutenir la création et la professionnalisation ;
- Renforcer les coopérations territoriales sur la période de chantier et en l'absence de lieux ;
- Consolider une fonction de pôle ressource pour les artistes, les amateur·rice·s et les professionnel·le·s.

3 axes stratégiques pour y répondre

AXE 1 : Structurer durablement les RH et l'environnement social

- Structurer et renforcer progressivement l'équipe en vue de l'ouverture du nouvel équipement
- Conforter le bien-être au travail et l'environnement social de l'équipe
- Consolider les responsabilités sociétales du Dancing
- Intensifier un engagement raisonné dans la transition écologique
- Faire de l'organisation interne un socle solide au service du projet artistique

Enjeu clé : passer d'une logique d'ajustement permanent à une **stabilité organisationnelle**. Rendre le projet soutenable et pérenne.

AXE 2 : Préparer la mutation et faire émerger de nouveaux usages

- Préparer le terrain des futurs usages dès la phase de travaux ;
- Élaborer une communication évolutive, participative et inclusive ;
- Maintenir et renforcer le lien avec le quartier pendant la période de transformation ;
- Penser la mutation comme une opportunité d'expérimentation, de dialogue et d'apprentissage collectif ;
- S'appuyer sur des présences artistiques pour nourrir les imaginaires et construire de nouveaux récits autour du futur équipement.

Enjeu clé : faire du chantier un **temps actif du projet**, et non une parenthèse.

AXE 3 : Affirmer l'identité artistique et consolider le rôle régional

- Affirmer le positionnement artistique et culturel du Dancing ;
- Valoriser la singularité de la danse in situ et le rôle de lieu pilote en matière de pédagogie située ;
- Choisir et accompagner un·e artiste associé·e comme moteur du projet ;
- Consolider la position de pôle régional pour la danse autour de trois dynamiques :
 - **Partager** : mettre en lien amateur·euse, curieux·euses et professionnel·les
 - **Coopérer** : maintenir les partenariats et les dynamiques territoriales
 - **Créer** : accompagner les nouvelles écritures chorégraphiques et la professionnalisation
- Élargir la diversité des esthétiques et des publics
- Positionner le Dancing non pas uniquement comme "institution" mais comme espace ouvert et hospitalier, où la danse s'envisage également au travers des droits culturels, avec des pratiques et des savoirs partagés, une approche du soin (care), de l'attention et de la fête.

Enjeu clé : renforcer la lisibilité et la portée du projet à toutes les échelles.

3 étapes de montée en puissance

2026 — Maintenir, préparer, anticiper

Début des travaux – montée en charge progressive

- Activité maintenue mais adaptée dans des lieux de substitution
- Partenariats renforcés pour la mise à disposition d'espaces
- Relation au quartier entretenue et consolidée malgré les travaux
- Structuration RH et anticipation de la montée en puissance :
 - 1er semestre 2026 : 1 pers. en apprentissage (9 mois) puis CDD (3 mois)
 - recrutement d'un·e chargé·e de développement territorial sur 3 mois (sept-déc)
- Recherche de financements complémentaires et mécénat
- Communication publique sur le futur équipement
- Premiers jalons du renouvellement de l'identité visuelle et de la signalétique

2027 — Expérimenter, préfigurer, structurer

Travaux en cours – préfiguration active

- Élaboration de la nouvelle charte graphique
- Conception des outils : site, signalétique, supports
- Déploiement de projets hors-les-murs et actions de médiation renforcées
- Construction de collaborations artistiques en vue de la réouverture
- Renforcement de l'équipe :
 - CDI chargé·e de développement territorial
 - Accompagnement technique renforcé
- Acquisition et consolidation des équipements, du mobilier et des usages techniques

2028-2029 — Ouvrir, accueillir, déployer

Livraison et mise en œuvre du nouveau projet

- Réouverture des nouveaux espaces
- Inauguration et lancement de la programmation (40 ans d'Art Danse)
- Déploiement progressif de nouvelles modalités de résidences au sein de l'équipement
- Équipe consolidée et pleinement opérationnelle :
 - recrutement d'un·e agent d'accueil, billetterie et coordination des usages du lieu (CDI)
 - recrutement d'un·e directeur·rice technique (CDI)
- Mise en œuvre complète du nouveau projet artistique et culturel sur les saisons 2028 et 2029

RECHERCHE-CRÉATION-DIFFUSION

Coopérer, se renouveler, optimiser, célébrer une histoire

Axe majeur des CDCN, le soutien à la recherche, à la création et à la diffusion a été au cœur des attentions du Dancing ces trois dernières années. Ne disposant que d'un studio de danse et d'une enveloppe Accueil Studio réduite, il s'est efforcé d'accompagner au maximum de ses possibilités les équipes artistiques dans leurs parcours artistiques, avec une attention particulière portée aux équipes régionales. Porteur de deux festivals d'envergure nationale, Art Danse et Entre cour et jardins, il a augmenté sa participation aux événements métropolitains, Grésilles en Fête et Nuits d'Orient et d'ailleurs, et poursuivi son engagement auprès du CCN Viadanse pour le développement en région du programme Tour de Danse(s).

La période qui s'ouvre aujourd'hui va bousculer de manière significative la mise en œuvre de ses missions. Ne bénéficiant plus ni de son studio ni de ses bureaux pendant la période des travaux de réhabilitation et extension neuve de son équipement actuel, l'accueil d'équipes artistiques et celui des publics pour des temps d'ouverture et de rencontres artistiques ne pourra être maintenu dans ses locaux.

Un enjeu manifeste va être de maintenir également les relations tissées depuis plusieurs années avec le territoire d'implantation du CDCN, le quartier des Grésilles, avec les structures socio-culturelles mais surtout avec les habitant·e·s, public particulièrement instable et sensible aux bouleversements, et premier concerné par la métamorphose de la mairie Annexe des Grésilles.

Cette nouvelle étape est une opportunité pour le Dancing de redéployer son expertise et son savoir-faire pour la création et la diffusion située, hors les murs, hors " ses " murs, et de renforcer ses relations partenariales sur le territoire tant sur les questions de création que de diffusion.

À partir de 2028, et l'inauguration du nouvel équipement du CDCN, s'ouvrent des perspectives nouvelles en termes de capacités d'accueil et de potentialités de programmation particulièrement enthousiasmantes pour le rayonnement du Dancing et le développement du secteur chorégraphique au niveau régional et national.

Doté d'un studio dédié à la recherche et d'un nouveau studio/scène équipé techniquement et d'une capacité d'accueil de 150 places assises, le Dancing sera enfin en mesure d'accompagner les artistes sur l'ensemble de leur processus de création, de la recherche jusqu'à la rencontre finale avec les publics. Bénéficiant également d'un espace d'accueil spacieux, d'un lieu ressource et d'une salle polyvalente équipée d'une cuisine, le Dancing pourra déployer une large palette d'événements publics et professionnels, et remettre au cœur du projet une dimension festive et citoyenne.

1. Pendant la période des travaux (2026 - 2027)

Objectifs :

- Réaffirmer la singularité du Dancing dans le paysage culturel régional et national
- Consolider les acquis en termes de partenariats de diffusion ;
- Maintenir la présence artistique et l'accueil de résidences de création sur le territoire ;
- Diversifier la palette des esthétiques soutenues et accueillies ;
- Élargir la base et le profil des publics ;
- Conforter le rayonnement du CDCN au niveau régional et national tout en maintenant un travail de terrain ;
- Évaluer les besoins techniques du nouvel équipement et amorcer la constitution de son parc ;
- Privilégier l'ancrage territorial et le temps long.

Pistes de mise en œuvre :

- Poursuite des partenariats à l'échelle métropolitaine dans le cadre du festival Art Danse ;
- Renforcement des liens et réflexion sur le renforcement des moyens pour le réseau Tour de Danse(s) ;
- Conventionnement avec des structures métropolitaines autour de mises à disposition de plateaux pour les accueils studios ;
- Préférence accordée aux créations hors les murs, in situ, et aux présences artistiques sur le quartier des Grésilles ;
- Mise en place de Focus dans le cadre du festival Art Danse ;
- Ouverture à l'ailleurs dans les événements métropolitains (Grésilles en Fête et Nuits d'Orient et d'ailleurs) ;
- Augmentation de la part des spectacles jeune public dans la programmation ;
- Attention portée aux artistes non binaires dans la programmation des événements ;
- Recrutement d'un responsable technique pour la constitution d'un parc technique et la préparation des accueils en résidences en amont de l'ouverture du lieu.
- Ancrage territorial du festival Entre cour et jardins sur son périmètre originel.

Recherche - Création

Sur la période des travaux, le Dancing poursuit sa mission de soutien à la recherche et à la création autour de deux axes majeurs :

les créations situées : les équipes artistiques sont accueillies en résidence de création dans des espaces non dédiés, en préfiguration de leur programmation dans le cadre des événements portés par le Dancing.

- **Caroline Grosjean** sera en résidence de création à Quétigny, en partenariat avec la Médiathèque la Parenthèse, du 6 au 8 juillet puis du 14 au 16 septembre pour sa création *À l'envers*, qui sera présentée dans le cadre de Entre cour et jardins les 26 et 27 septembre 2026.
- **Céline Larrère** sera en résidence de création du 24 août au 2 septembre avec l'éthologue des insectes, Mathieu Lihoreau et le créateur sonore Jean-Philippe Gross, à Barbirey-sur-Ouche pour sa création *Essaim patron* également présentée à Entre cour et jardins le 5 octobre 2026.
- **Ametonyo Silva** et **Mel Garcia Lueches** seront en résidence de création à Barbirey-sur-Ouche du 21 septembre au 2 octobre pour leur création *Nomades* qui sera présentée le 4 octobre également à Entre cour et jardins.
- **Étienne Rochefort** sera en résidence de création sur la métropole dijonnaise en 2026 pour sa création *Folks* qui sera présentée au Cèdre, à Chenôve, le 3 avril 2027 pour la clôture du festival Art Danse.
- **Clara Cornil** sera en résidence de création en 2027 pour sa création in situ *Camina Camina*

les accueils studio délocalisés : le Dancing s'associe à des structures métropolitaines pour des accueils de résidences de créations. Les structures mettent à disposition leurs espaces, voire leur matériel technique, le Dancing soutient en co-production la résidence avec le dispositif Accueil studio.

L'Artdam et l'atheneum sont les structures partenaires sur la saison 2026/2027

- **Malika Djardi** bénéficiera d'un accueil studio en 2026 pour sa création *ABST*
- **Nicolas Barry** bénéficiera d'un accueil studio en 2026 pour sa création *Les mauvais jours finiront*
- **Jeanne Brouaye** bénéficiera d'un accueil studio en 2027 pour sa création *Hope my Home*
- **DD Dorvillier** bénéficiera d'un accueil studio en 2027 pour sa création *pf pf*
- **Lenio Kaklea** bénéficiera d'un accueil studio en 2027 pour sa création *Dance on mars*

les coproductions :

- **Co-production commune des CDCN.** Comme chaque année le Dancing s'associe au réseau des CDCN dans le cadre de la co-production commune avec un apport en coproduction de 3 000€ et l'engagement d'une diffusion de la création dans le cadre du festival Art Danse. En 2026, la co-production commune bénéficie au chorégraphe néerlandais **Arno Schuitemaker** pour sa création *Monday*. La co-production commune 2027, qui bénéficiera à une compagnie nationale pour une diffusion sur la saison 27/28 sera sélectionnée en juin 2026, lors de la réunion des CDCN qui aura lieu à la Maison Danse à Uzès.
- **Co-production partenariale :** Le Dancing et l'**Opéra de Dijon** projettent de s'associer en 2027 pour soutenir conjointement une co-production d'une création chorégraphique qui sera présentée dans le cadre de la saison 27/28. Plusieurs projets ont été évoqués : *Dance on Mars* de Lenio Kaklea, *Massives Centrales* de Madeleine Fournier, *Chorus* de Mickaël Phelippeau. Chacune de ces productions croise des artistes chorégraphiques et des créations musicales interprétées au plateau.

des laboratoires d'expérimentation :

- **Résidences vertes :** Entre 2026 et 2027 le Dancing accompagne le chorégraphe régional **Sarath Amarasingam** (Advaïta L Cie) dans le cadre du dispositif Résidences vertes dont il est lauréat. Cette collaboration s'inscrit dans le cycle de recherche Terre Fertile et accompagne l'éco-conception de la création *Manifeste du Monde Flottant*. L'enjeu est d'explorer à travers 3 laboratoires comment concilier exigence artistique et responsabilité écologique, en agissant sur les modes de production, de diffusion et de fabrication. Un laboratoire dramaturgie, un laboratoire chorégraphique et un laboratoire scénographique jalonnent ce partenariat. Structurée en partenariat avec Anaïs Roesch (spécialiste de la transition écologique dans le spectacle vivant) et le Dancing CDCN, cette Résidence verte s'appuie sur un principe de « constellation » ou partenariats : un réseau de lieux et d'acteurs territoriaux favorisant des circuits courts, la coopération et la réduction des mobilités. Le Dancing y joue un rôle de mise en réseau, d'accompagnement critique et de partage avec les publics. Des ouvertures de laboratoire seront organisées sur les 3 temps et un temps de restitution professionnel final sera organisé dans le cadre du Festival Art Danse en mars 2027.

Diffusion

Le Dancing consolide sur la période des travaux les partenariats tissés depuis de nombreuses années pour certains avec les structures culturelles présentes sur le territoire, qu'il s'agisse du territoire d'implantation aux Grésilles, métropolitain ou régional. Ces partenariats peuvent se décliner sous différents formats : mise à disposition

d'espaces, coopération ou coréalisation. Le Dancing privilégie les co-réalisations dès que cela est possible. Elles sont non seulement économiquement plus indispensables aujourd'hui pour maintenir une offre qualitative et quantitative, mais elles permettent aussi d'élargir et diversifier les publics.

Le Dancing renforce sa présence sur le territoire avec une programmation plus soutenue sur le quartier des Grésilles dans le cadre des événements qu'il porte ou auxquels il s'associe. N'étant plus physiquement parlant sur le quartier pendant la période des travaux, les présences artistiques maintiennent le lien avec les populations et les espaces qu'ils investissent.

Sur le quartier des Grésilles :

- **Grésilles en fête** : le chorégraphe **Bouziane Bouteldja** présentera une conférence dansée *Des danses et des luttes* le samedi 20 juin dans le Parc des Grésilles, en partenariat avec Zutique Productions et mènera des ateliers avec son équipe artistique tout au long de la semaine dans le cadre des IETS
- **Entre cour et jardins** : le premier week-end du festival se déroulera les 26 et 27 septembre 2026 entre Quétigny et le quartier des Grésilles. Une médiathèque, une piscine, une école, seront les espaces de jeu de **Caroline Grosjean** (*À L'envers* à la Parenthèse à Quétigny), **Marine Colard** (*Pool Party* à la piscine des Grésilles), et **Laurent Pichaud** (*La cour des anges* à l'École Flammarion des Grésilles). Une ballade du regard, animée par le **CAUE21**, proposera une lecture des paysages qui se déploient entre ces différents rendez-vous.

Sur la Métropole dijonnaise :

- **Nuits d'Orient et d'ailleurs** : **Balkis Moutashar** présentera sa nouvelle création *Le bassin*, le 26 novembre au théâtre des Feuillants.
- **Art Danse 2027** : la 39ème édition se déroulera du 13 mars au 3 avril. *Monday* de **Arno Schuitemaker** ouvrira le festival au théâtre des Feuillants, et *Folks* (titre provisoire) de **Étienne Rochefort** en fera la clôture au Cèdre à Chenôve. Seront également à l'affiche les créations de **DD Dorvillier** (*pf pf*), et de **Léonard Lesage** (*De l'horreur et du sublime*) et une présentation du travail en cours de **Sarath Amarasingam** pour les artistes régionaux ; de **Nicolas Barry** (*Les mauvais jours finiront*), de **Michaël Phelippeau** (*Jean-Romuald, un garçon de son âge*) de **Noé Soulier** (*Close up* et *Passages*, en coréalisation avec l'Opéra de Dijon) pour le national, les créations jeune public de **Jeanne Brouaye** (*Hope my Home*) et de **Pauline Bigot, Steven Hervouet** et l'écrivain **Bastien Contraire** (*Pop Up*), et une création internationale de **Tiran Willemse** (*UNTITLED - Nostalgia - act 3*).
La programmation porte plus que jamais une attention à la diversité des origines géographiques des chorégraphes (3 régionaux, 4 nationaux, 2 internationaux), des publics (2 jeunes publics), des esthétiques (danse urbaine avec *Folks* de Étienne Rochefort) et aborde les sujets emblématiques de notre société (les handicaps

avec *Jean-Romuald, un garçon de son âge*, les luttes identitaires avec *Les mauvais jours finiront*, les adaptations aux bouleversements climatiques avec le projet de Sarath Amarasingam dans le cadre de sa Résidence Verte).

En Région :

- **Entre cour et jardins** : le deuxième week-end du festival se déroulera les 4 et 5 octobre sur la commune de Barbirey-sur-Ouche, lieu originel de la manifestation. Y seront créées et présentées les créations de **Ametonyo Silva** (*Assombração*) et **Mel Garcia Lueches** (*Nomades*), de **Céline Larrère** (*Essaim patron*), de **Carole Perdereau** (*Objets monstres*), et de **Christine Bertocchi** (*Chemins sonnants*). Créations situées et pour certaines participatives qui impliqueront les habitant.e.s.
- **Tour de Danse(s)** : la 5ème édition du programme de diffusion portée par le Dancing et Viadanse CCN à Belfort se déploie en Bourgogne -Franche-Comté, en partenariat avec **8 structures culturelles**, équitablement réparties sur l'ensemble du territoire : **Les Alentours rêveurs**, Abbaye de Corbigny (58), **L'auditorium de Lure** (Centre culturel François Mitterrand, Lure (70), **La Bergerie de Soffin**, Authiou (58), **Cluny danse**, Cluny (71), **La Fraternelle**, St-Claude (39), **La Scène Faramine**, Pierre Perthus (89), **Le théâtre de Morteau**, Morteau (25), **Le théâtre du Pilier**, Giromagny (90).

5 équipes artistiques bénéficient chacune de deux semaines de résidences de diffusion pour décliner différents modules de leur répertoire à destination de publics et d'espaces les plus variés (EHPAD, scolaires, médiathèque, théâtre, espaces publics...) : 3 équipes régionales (**Sarath Amarasingam, Lohan Jacquet, Mariem Bouajaja & Mohamed Chniti**) et 2 nationales (**Clémentine Maubon & Bastien Lefevre**, et **Jade Lada**)

Ce programme bénéficie d'un soutien croisé de la DRAC et de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Particulièrement apprécié par les lieux partenaires, les publics et les artistes, il est un des rares exemples de mutualisation au niveau régional dans le secteur chorégraphique et un levier essentiel pour la sensibilisation des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

2. À l'ouverture du nouvel équipement (2028-2029)

Objectifs :

- Optimiser les missions du CDCN, en terme d'accueil artistique et de diffusion ;
- Revaloriser et diversifier les formats des accueils artistiques ;
- Croiser pratiques amateurs et professionnelles ;
- Ouvrir les nouveaux espaces à une programmation audacieuse, conviviale et innovante.

Pistes de mise en œuvre :

- Définition d'un cadre pour les différents formats d'accueil ;
- Mise en place des résidences techniques (créations sonores, scénographiques, visuelles et lumineuses) rendues possibles grâce aux potentialités techniques du nouvel équipement ;
- Création d'un poste de Responsable technique à plein temps ;
- Mise en place d'appel(s) à projet pour la sélection des équipes artistiques sollicitant des résidences de création et des mises à dispositions des espaces, et définition des critères de sélection ;
- Mise en place d'un outil de gestion des espaces d'accueil artistiques ;
- Reconstitution de l'enveloppe Accueil Studio à son niveau institutionnel ;
- Mise en place d'un outil accessible aux amateur·rice·s pour une auto-gestion d'un espace de pratique (cf Transmission) ;
- Développement des rencontres artistiques et ouvertures studios ;
- Optimisation des facteurs de porosité entre les usages et les usagers des espaces (exemples : concomitance, troc, thématiques choisies) ;
- Accueil d'événements publics : Art Danse, Grésilles en fête, Nuits d'Orient et d'ailleurs ;
- Organisation d'événements thématiques qui investissent tous les espaces.

Recherche - Création - Diffusion

À partir de 2028, le Dancing ouvre ses nouveaux espaces dédiés à la danse et à l'accueil des publics. Une révolution pour le CDCN, une renaissance. Pour la première fois dans sa longue histoire, le CDCN bénéficie d'un espace de création technique et de diffusion équipé pouvant accueillir 150 spectateur·rice·s. Il bénéficie toujours de son studio de recherche et de création, et d'une salle polyvalente, qu'il va dédier aux pratiques parallèles, aux temps festifs et aux pratiques autour du soin.

Un foyer/bar pouvant intégrer un lieu ressources, et un espace accueil/billetterie permettent de décliner toute une gamme de relations qualitatives avec les publics.

Multiplicité des formats d'accueil : recherche, création, diffusion, pratiques parallèles :

- **Mise en place des appels à projets** : au printemps 2027, le Dancing définit les protocoles des appels à projet (recherche, création, accueil studio, création technique), les budgets et les calendriers correspondants à la saison 28/29.
- **Reconstitution de l'enveloppe accueil studio** : en étroite concertation avec la DRAC, le Dancing bénéficie d'une enveloppe Accueil Studio complète lui

permettant d'accueillir davantage d'équipes artistiques. De 5 équipes aujourd'hui il peut espérer en accueillir une dizaine et leur permettre de finaliser les créations techniques grâce à ses nouveaux équipements .

- **Mise en place d'un outil de gestion des espaces d'accueil artistiques** : la multiplicité des espaces nécessite un outil de gestion adapté qui prenne en compte la diversité des usagers et des calendriers à court, moyen et long termes. Cet outil devra intégrer l'autogestion du studio par les usagers amateurs, les ateliers d'EAC, les résidences et les événements portés par le Dancing.
- **Développement des sorties de résidence** : les résidences de recherche et de création augmentées par l'usage des deux studios et les espaces d'accueil des publics vont permettre de développer qualitativement et quantitativement les sorties de résidences. Le Dancing envisage une à deux sorties de résidence par mois à partir de la saison 28/29. Ces sorties de résidence sont l'occasion de déployer des propositions périphériques à partir des ressources du CDCN et se poursuivre par un moment convivial en lien avec les thématiques abordées par les créations.
- **Mise en place d'une programmation dans l'ensemble des espaces** : la diversité des espaces ouvre des potentialités de formats et de combinaisons inédites pour le Dancing : dispositif frontal, immersif, participatif, déambulatoire... Elle ouvre surtout une nouvelle étape pour la capacité du CDCN d'accueillir une programmation tout au long de l'année, pour ces propres événements mais également dans le cadre d'événements auxquels le Dancing pourra s'associer.

Multiplicité des usages :

- **Mutualisation de l'outil avec d'autres structures** : jusqu'à aujourd'hui le Dancing a pu construire sa programmation dans des salles grâce au partenariat de structures métropolitaines.. Son nouvel équipement est l'occasion pour lui d'être à son tour structure accueillante et d'être moteur dans la dynamique événementielle sur la métropole dijonnaise. Cette mutualisation se fera progressivement, pour permettre au Dancing d'identifier le calendrier le plus adéquat avec sa propre activité.
- **Privatisation ponctuelle de l'équipement** : le modèle économique du Dancing peut être repensé grâce à la privatisation ponctuelle de son nouvel équipement. C'est un enjeu non négligeable de son développement. Une réflexion doit être amorcée avec ses partenaires financiers pour établir les possibilités et les conditions de cette privatisation.
- **Mise à disposition encadrée de la salle polyvalente** : la ville de Dijon a demandé au Dancing que les activités festives qui se déroulaient dans la salle polyvalente puissent être maintenues à la réouverture du bâtiment. L'impact considérable que ces occupations pourraient avoir sur les activités du CDCN a suscité des inquiétudes. Une convention de mise à disposition doit être rédigée pour définir les conditions d'usages et les engagements de chaque partie.

Multiplicité des usagers :

- **professionnelle·s** : la présence de professionnel·le·s sur le Dancing va être décuplée à partir de 2028. Enveloppe Accueil studio reconstituée, équipement augmentée et adaptée aux créations techniques, concomitance des activités dans les différents espaces... Le CDCN est le centre névralgique du développement chorégraphique au cœur de la Bourgogne-Franche-Comté et le lieu de convergence du secteur en région.
- **amateur·rice·s** : la pratique amateur est encouragée avec la disponibilité régulière d'un **espace autogéré**, mais aussi par l'organisation de rendez-vous qui lui est dédiée. Le Dancing envisage sur l'année 2028 l'organisation d'un temps fort sur le modèle du **1KM de Danse** initié par le CND.
- **habitant·e·s** : la présence physique des habitant·e·s est un enjeu fort de ce nouveau projet. Le nouvel équipement a été pensé pour rendre plus accessible les espaces et les activités, plus ouverts sur le quartier. La circulation et la porosité des usages sont au cœur du projet. Provoquer les rencontres, autour de moments de partage de savoirs et de convivialité, de pratiques familiales et de moments festifs, d'une pause café ou d'une exposition, ouverts à toutes et tous, professionnel·le·s, amateur·rice·s, habitant·e·s.
Un autre enjeu est de tisser du lien avec les usagers ponctuels de la salle polyvalente. Trouver des ouvertures, des occasions de mettre en commun, d'accompagner la célébration, de s'en inspirer, participera à la connaissance mutuelle avec laquelle le Dancing veut et doit se construire. Ces usagers sont principalement des habitant·e·s du quartier.

Expérimentation de nouveaux formats d'accueils artistiques :

- **Carte blanche** : Le Dancing expérimente sur la saison 28/29 une carte blanche à deux artistes. Pendant un mois, un·e artiste est associé·e à la vie du Dancing. Il·elle participe aux réunions, apporte sa touche à la définition de son identité, ses conseils aux artistes professionnel·le·s et amateurs en résidence... Il·elle est aussi accompagné·e sur un temps d'accueil studio, présente une œuvre ou des extraits de son répertoire, anime des ateliers... Cette temporalité étirée est pensée pour favoriser la rencontre entre des artistes et le territoire, dans une diversité de formats et de contextes.

Renforcement de la visibilité du CDCN dans le paysage culturel :

- **Programmation événementielle dans ses murs** : à partir de 2028, le Dancing sera en mesure d'accueillir dans ses murs une programmation riche, festive et audacieuse. Cette programmation s'appuiera sur les équipements variés et adaptés à l'accueil d'un public. Elle se déclinera sur les différents temps forts que le Dancing porte et auxquels il s'associe depuis plusieurs années (Art Danse, Entre

cour et jardins, Grésilles en Fête, Nuits d'Orient et d'ailleurs) mais également en partenariat avec d'autres événements portés par d'autres structures métropolitaines.

→ **Organisation de rencontres professionnelles et amateurs** : la multiplicité des espaces sera également un atout pour l'organisation et l'accueil de rencontres professionnelles. Le Dancing sera en mesure d'accueillir les commissions des aides déconcentrées au spectacle vivant organisées par la DRAC, des focus Danse régionale destinés aux professionnelles, des rencontres danses amateurs...

FOCUS : 40ème édition du Festival Art Danse

En 2028, le festival Art Danse organisera sa 40ème édition. La première édition s'est déroulée du 22 octobre au 8 décembre, sur la métropole dijonnaise. Les compagnies Roc in Lichen, Groupe Émile Dubois, José Montalvo/Dominique Hervieu, Jean Gaudin, et le Centre Chorégraphique de Bourgogne Nièvre " Le four solaire " d'Anne-Marie Reynaud y avaient pris part.

Le Dancing souhaite commémorer à cette occasion le long chemin parcouru par l'Association Art Danse Bourgogne créée par Anne-Marie Reynaud, Brigitte Réal, Marie-Jo Gros et Laure Marcel-Berlioz, des pionnières qui par leur audace, leur pugnacité et leur abnégation ont fait bouger les lignes et cru dans l'art chorégraphique et son rayonnement sur un territoire qui en était dépourvu.

Cette quarantième édition correspond à l'ouverture du nouvel équipement du CDCN. Une opportunité s'offre au Dancing de célébrer dans un même élan ces deux rendez-vous : un événement exceptionnel pour un moment exceptionnel dans l'histoire d'Art Danse Bourgogne.

Objectifs :

- Célébrer le long chemin parcouru par l'association depuis sa création à aujourd'hui ;
- Valoriser la place de Art Danse Bourgogne dans le paysage culturel régional ;
- Valoriser le travail du réseau des CDCN et des acteur-ric-e-s institutionnelle-s qui ont pris part à cette histoire ;
- Rendre hommage à l'audace, la pugnacité et l'abnégation des fondatrices ;
- Donner le coup d'envoi d'une nouvelle page d'Art Danse Bourgogne ;
- Faire découvrir le nouvel équipement du Dancing au plus large public possible.

Pistes de mise en œuvre :

- Création d'un comité de pilotage réunissant des membres du CA, ancien·ne·s membres, chercheur·euse·s en danse, artistes, fidèles publics, pour dessiner les contours de cet événement ;
- Inauguration du nouveau lieu concomitante avec la 40ème édition du festival ;
- Commande passée à un artiste pour une création située ;
- Édition d'un objet artistique témoignage (textuel, visuel ou sonore) ;
- Sollicitation auprès des partenaires institutionnels d'un financement exceptionnel ;
- Recherche de mécénat.



La vraie histoire de la fausse rivière - Laboratoire de recherche Être(s) situé(s) - Entre cour et jardins 2024

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

Transmettre, émanciper, démocratiser

La transmission constitue un axe central et transversal du projet du Dancing. Entre 2023 et 2025, la structure a développé un ensemble dense d'actions d'éducation artistique et culturelle, de pratiques amateurs, de formations et de projets participatifs, déployées en métropole, en quartiers prioritaires et en territoires ruraux. Le bilan de cette période souligne la capacité du Dancing à toucher des publics variés, à inventer des formats adaptés aux contextes et à faire de la danse un espace de rencontre, d'expression et de circulation des savoirs.

La période 2026–2028 ouvre une nouvelle étape, marquée par la transformation de l'équipement et par la volonté de **renforcer la transmission comme un projet global**, reliant temps scolaire et hors temps scolaire, pratique amateur, formation professionnelle et actions dans le champ social et médico-social. La pratique devient un point d'entrée central, tout comme le développement d'espaces de partage des savoirs, de culture du regard et de participation citoyenne, dans une logique de droits culturels.

La réouverture du nouveau lieu à l'horizon 2028 constitue en cela un levier déterminant pour structurer ces dynamiques. Elle permettra de rendre l'offre plus lisible et progressive, de soutenir des parcours dans la durée et d'affirmer une pédagogie de la danse située. Le Dancing entend ainsi faire du lieu un espace vivant de pratiques, de rencontres et d'apprentissage collectif, ouvert aux habitant·e·s, aux amateur·ice·s, aux scolaires et aux professionnel·le·s, et attentif aux corps, aux récits et aux usages qui s'y inventent.

Actions EAC sur le temps scolaire (de la maternelle à l'enseignement supérieur)

Les actions d'éducation artistique et culturelle constituent un pilier historique du projet du Dancing. Entre 2023 et 2025, la structure a déployé une grande diversité d'interventions, touchant des publics allant de la maternelle à l'enseignement supérieur, dans des contextes urbains, ruraux et prioritaires.

Cette richesse d'actions a permis une large diffusion de la danse contemporaine et située, mais a également révélé un enjeu majeur : celui de la lisibilité et de la continuité des parcours proposés.

Pour la période 2026–2028, le Dancing fait le choix d'une **stratégie de consolidation** : moins de projets dispersés, mais des actions plus structurantes, inscrites dans la durée et à forte valeur éducative, artistique et sociétale. L'enjeu est d'affirmer le rôle du Dancing comme **lieu pilote en matière de pédagogie de la danse située**, tout en renforçant les

liens avec les établissements, en particulier les lycées et l'enseignement supérieur.

Objectifs :

- Consolider des projets structurants et des parcours lisibles sur plusieurs années ;
- Moins de projets, mais plus d'impact ;
- Affirmer le rôle de lieu pilote dans la pédagogie de la danse située ;
- Développer davantage les projets à destination des lycéen-ne-s.

Pistes de mise en œuvre :

- Sélectionner des **typologies de projets aux effets durables**, articulant pratique, rencontre avec les œuvres et acquisition de repères culturels ;
- Développer des **partenariats pluriannuels avec des établissements volontaires**, afin de sécuriser des parcours continus pour les élèves ;
- Renforcer les projets à destination des lycées, en lien avec les options artistiques, les enseignements transversaux et les temps forts de programmation du Dancing ;
- Appuyer les projets scolaires sur les démarches **in situ** et situées, favorisant l'ancrage territorial et l'attention aux contextes.

Actions EAC hors temps scolaire

Les actions hors temps scolaire constituent un espace essentiel de continuité et d'approfondissement des parcours artistiques. Elles permettent un engagement volontaire des participant-e-s, favorisent l'expérimentation et jouent un rôle clé dans l'articulation entre école, famille, quartier et pratique amateur.

Sur la période à venir, le Dancing souhaite renforcer et structurer cette offre, en particulier dans le quartier prioritaire des Grésilles, afin de créer des passerelles plus lisibles entre temps scolaire et hors temps scolaire. L'enjeu est de proposer des formats accessibles, réguliers et adaptés aux réalités des publics, tout en tenant compte des capacités humaines et financières de la structure.

Objectifs :

- Renforcer l'offre hors temps scolaire ;
- Mieux articuler temps scolaire et hors temps scolaire localement (QPV des Grésilles).

Pistes de mise en œuvre :

- S'appuyer sur le périscolaire du QPV des Grésilles pour développer des actions régulières et accessibles ;
- Proposer une **offre familiale parent-enfant**, vectrice de mixité sociale, lorsque les conditions budgétaires et humaines le permettent ;

- Développer une **offre d'activités sur quelques mercredis après-midi**, en ajustant la fréquence aux moyens disponibles.

Pratique amateur·ice

La pratique amateur·ice constitue un axe central de la politique de transmission et de démocratisation des savoirs du Dancing pour les trois années à venir.

Dans un premier temps, l'enjeu sera de maintenir et de faire vivre le noyau existant pendant la période de travaux, malgré l'absence de locaux propres. Dans un second temps, la réouverture du nouveau lieu permettra de structurer une nouvelle dynamique, faisant de la pratique amateur·ice un levier central d'élargissement des publics, de fidélisation, de création partagée et de développement des droits culturels.

La pratique amateur·ice est pensée comme un **socle structurant**, permettant de faire du Dancing un espace vivant de pratiques, de rencontres et d'apprentissage collectif.

→ Faire du lieu un espace de pratique ouvert, accessible et identifiable

Objectifs :

- Élargir et faire connaître le lieu par la pratique ;
- Constituer une offre étudiant·e·s incitative ;
- Ouvrir à des pratiques mixtes (handicap / valides),
- Faire pratiquer des personnes localement proches

Pistes de mise en œuvre :

- Étoffer l'offre de pratiques régulières, en développant des **formats courts et accessibles** (ateliers découverte, pratiques douces, pratiques partagées).
- Penser une offre dédiée aux **CSE des entreprises et institutions proches**, incluant danse, soin et bien-être sur le temps méridien (par exemple : le Cesam, le CNFPT, l'Atrium : mairie de quartier) ;
- Construire une offre spécifique pour les étudiant·e·s, via des **tarifs adaptés et des partenariats ciblés** avec l'enseignement supérieur ;
- Expérimenter des **temps de pratique mixte**, associant personnes en situation de handicap et publics valides, dans une logique inclusive ou autres pratiques mixtes.

→ Structurer et fidéliser la pratique amateur·ice sur la saison

Objectifs :

- Rendre l'offre plus lisible et engageante ;
- Déployer une offre saisonnière complémentaire des écoles de danse ;
- Encourager **la pratique en autonomie**.

Pistes de mise en œuvre :

- Élaboration d'une plaquette de communication **semestrielle**, intégrant l'ensemble des pratiques amateur·ice, clairement identifiée ;
- Mise en place de **rendez-vous réguliers** favorisant l'inscription dans la durée et des possibilités combinées ;
- Développement d'un **Dancing Circle**, accompagnant l'autonomie des pratiques ;
- Réflexion sur la mise à disposition d'un **espace de travail en autonomie**, sur des créneaux définis (ex. une journée par semaine), pour soutenir l'entraînement individuel ou entre pairs ;
- Réflexion sur les outils de fidélisation (abonnements, adhésions, formules parcours).

→ Soutenir et valoriser la création amateur·ice

Objectifs :

- Reconnaître les amateur·ice·s comme acteur·ice·s de la vie artistique
- Donner visibilité et reconnaissance à la création amateur·ice·s

Pistes de mise en œuvre :

- Ritualisation d'un **ou deux chantiers participatifs annuels**, identifiés comme temps forts de la saison ;
- Accompagnement des processus de création amateur·ice·s lorsque les moyens le permettent ;
- Organisation de **temps de restitution publique**, intégrés à la saison ;
- Valorisation des projets amateurs via la communication du Dancing (site, réseaux, événements) ;

- Inscription des créations amateurs dans une logique de **droits culturels**, reconnaissant la valeur artistique des démarches.

→ Développer une culture du regard et de la rencontre avec les oeuvres

Objectifs :

- Former des spectateur·ices curieux·ses et engagé·e·s ;
- Croiser l'histoire de la danse et les savoirs horizontaux ;
- Favoriser le parrainage entre publics / habitant·e·s ;
- Partager et croiser les savoirs avec les amateur·ice·s et habitant·e·s.

Pistes de mise en œuvre :

- Création d'une **"école du regard"**, sous forme de rendez-vous réguliers (si les moyens humains le permettent) ;
- Organisation de rencontres autour de l'**histoire de la danse**, des écritures chorégraphiques et des processus de création (avec ouvertures studio) ;
- Développement de formats conviviaux favorisant l'échange et la discussion (type apéros-rencontres) ;
- Mise en place d'une **Fabrique des savoirs dansés situés / université populaire**, fonctionnant par cycles thématiques (gestes de travail, de soin, de fête, de lutte...), mêlant récits d'habitant·e·s, interventions d'artistes ou chercheur·euse·s et pratiques partagées. (témoignages, transmission de savoir et petite pratique partagé)

Formation professionnelle et PREAC

Le Dancing s'est affirmé ces dernières années comme un acteur reconnu de la formation professionnelle en danse, notamment à travers le PREAC Danse contemporaine. Dans un contexte de fragilisation des financements et d'évolution des besoins, la période 2026-2028 doit permettre de consolider ce rôle tout en repensant le modèle économique et pédagogique de la formation.

L'enjeu est d'affirmer la place pilote du Dancing sur les questions de danse située et de pratiques vivantes, tout en diversifiant les formats et les partenariats, afin de garantir la pérennité et l'impact de l'axe formation et ressources du Dancing à destination des professionnel·le·s tout en le dimensionnant au regard de ses moyens humains et financiers.

Objectifs :

- Affirmer la place pilote du Dancing sur l'axe situé, Danse & Vivant ;
- Sécuriser un nouveau cadre économique pour la formation PREAC ;
- Mettre en oeuvre une formation pour les danseur·euse·s ;
- Diversifier le modèle de formation

Pistes de mise en oeuvre :

- Organisation de la formation nationale PREAC *Corps humain(s) & plus qu'humains* (mai 2026) et réflexion sur **une cohorte ressources** 2027–2028 ;
- Développement de formations en partenariat avec des organismes existants (ESM, CRR régionaux, autres Qualiopi) ;
- Accueil de stages et formations professionnelles extérieures dans le nouveau lieu à partir de 2028.

Champ social, médico-social et développement territorial

Entre 2023 et 2025, les actions menées par le Dancing dans le champ social et médico-social ont principalement pris appui sur le quartier prioritaire des Grésilles et sur des partenariats avec des structures du champ sanitaire, social et médico-social. Ces actions partant de projets artistiques et/ou de besoins ont croisé pratique chorégraphique, sensibilisation, rencontres avec les œuvres et accompagnements adaptés, en direction de publics souvent éloignés de l'offre culturelle.

Pour la période 2026–2028, le Dancing fait le choix de **consolider un nombre resserré de projets structurants**, de renforcer des partenariats durables locaux et d'ouvrir davantage la pratique amateur à des formats mixtes et inclusifs, afin de privilégier **moins d'actions, mais un impact social et territorial renforcé dans le temps**.

Objectifs :

- Consolider des projets structurants ;
- Développer des pratiques mixtes et inclusives ;
- Moins de projets, mais plus d'impact.

Pistes de mise en oeuvre :

- Mise en oeuvre du projet **Culture-Santé** avec le CH de Semur-en-Auxois.
- Renforcement et visibilité accrue du partenariat avec **Itinéraires Singuliers**.
- Développement d'un projet long terme avec l'ACODÈGE et le CH La Chartreuse.
- Renforcement du lien avec le **CESAM** via une convention cadre.



Atelier autour de BUGGING - Étienne Rochefort - 2024

ARTISTE ASSOCIÉE

S'accompagner, se séparer, se co-construire, dehors, dedans

Dispositif commun aux deux labels CCN et CDCN, l'Artiste Associé est essentiel dans la co-construction d'une identité artistique. Étendue sur deux à trois années, cette association s'inscrit dans le temps long, si rare et si précieux dans le court termisme généralisé de notre société, et participe à la connaissance approfondie entre une structure, un territoire et un.e artiste. Elle permet également de décliner une diversité d'actions qui vont du soutien à la création, à la diffusion mais également aux actions de sensibilisations ou de formations, sans omettre les temps de réflexions sur un parcours artistique, un développement structurel, un pas de côté... En outre, les moyens constants accordés par le Ministère de la Culture apportent une sécurité matérielle et morale significative dans la mise en œuvre d'un projet.

La période qui court de 2026 à 2028 va croiser deux associations. 2026 sera la deuxième et dernière année d'association avec le chorégraphe Yaïr Barelli. En 2027, une nouvelle association sera initiée, pour une période de deux ou trois années. Ce calendrier est à mettre en perspective avec la période de travaux et l'ouverture du nouvel équipement du CDCN en 2028.

Le choix de la nouvelle association devra prendre en compte les associations précédentes et le contexte actuel du Dancing. Dans un souci d'alternance, après deux associations avec un chorégraphe, une artiste chorégraphique, ou non binaire, qui plus est en phase avec les questions de territoires, d'in situ, de participation active et d'expérimentation sera privilégiée. **À ce jour, l'artiste en question n'a pas encore été identifiée.**

2026 : deuxième année d'association avec Yaïr Barelli

Objectifs :

- Déployer des propositions hors les murs, en phase avec les orientations artistiques de l'artiste et l'ADN du Dancing ;
- Élargir la visibilité et l'accessibilité des oeuvres de l'artiste associé auprès de nouveaux publics ;
- Valoriser le répertoire de l'artiste associé sur le territoire régional ;
- Assurer une transition concertée et constructive de la fin de l'association.

Pistes de mise en œuvre :

- Création d'un protocole de visite performée pour les réserves du FRAC dans le cadre d'Art Danse 26 ;
- Diffusion de *Dolberg* version jeune public dans les écoles de musique et de danse du département de la Côte D'Or ;
- Proposition de soutien à la diffusion de *Unisson* aux structures culturelles BFC ;
- Temps d'échanges autour de l'impact lié à la présence de l'artiste associé au sein de la structure dans le cadre de l'association et de l'apport de la structure au sein du parcours artistique de l'artiste.
- Réflexion sur les potentialités offertes à l'artiste dans la continuité de l'association.

2027-2029 : nouvelle association - un travail de terrain et de répertoire

Objectifs :

- Renouveler le profil de l'artiste associé ;
- Mettre en résonance la construction identitaire de l'artiste et la métamorphose du CDCN dans son nouveau projet et son nouvel équipement ;
- Trouver la personne, le projet artistique en phase avec les enjeux territoriaux et écologiques du Dancing ;
- Valoriser un répertoire et accompagner un nouvel élan artistique ;
- Favoriser une dynamique / réenchanter les imaginaires de l'équipe, du public, des partenaires.

Pistes de mise en œuvre :

- Identification d'une artiste femme au parcours artistique plutôt avancé et géographiquement à proximité du territoire régional pour faciliter la présence physique et rendre son accessibilité la plus écologiquement vertueuse possible ;
- Présentation des oeuvres du répertoire de l'artiste associée dans le cadre des événements portés par le Dancing ;
- Commande d'une création participative qui implique les habitant·e·s du quartier et les publics les plus larges possibles dans le cadre de la réouverture du nouvel équipement et de la 40ème édition du festival Art Danse ;
- Accompagnement d'un projet de création à l'horizon 2028 pour une diffusion en 2029.

COMMUNICATION

Inventer une communication incarnée, lisible et fédératrice

La période 2023-2025 a été marquée par une rationalisation des supports imprimés, une structuration et une montée en puissance des supports vidéo, une affirmation d'une communication plus écoresponsable. Cette période a permis de passer d'un dispositif hérité (communication d'Entre cour et jardins notamment), fragmenté et dépendant du print, à un ensemble d'outils plus agiles, davantage orienté vers la mise en valeur des projets.

La période 2026-2028 ouvre une nouvelle étape. Le contexte du chantier à venir, l'absence temporaire de lieu, la multiplication des formats hors les murs et la diversité des publics rendent indispensable un changement d'échelle : **passer d'une juxtaposition d'outils encore fragmentés et de prises de parole à un véritable écosystème de communication narratif, cohérent et lisible.**

L'atelier de co-construction mené en janvier 2026 par Lisa Van Reeth (consultante) a mis en évidence une identité forte — collective, territoriale, joyeuse et en transformation — tout en révélant un risque de dilution du projet artistique derrière la seule logique de proximité. Dans ce contexte, la communication devient un levier stratégique central pour relier les actions, les événements et la période de transformation dans un récit commun, compréhensible et partagé.

Objectifs généraux

- **Construire un écosystème de communication narratif, cohérent et lisible**, articulant de manière fluide identité, contenus, supports et temporalités, afin de dépasser une logique d'outils juxtaposés ;
- **Unifier et affirmer la marque Dancing**, au-delà des événements, sans nier leur singularité, en s'appuyant sur des récits communs et une signature identifiable ;
- **Rendre plus explicite la proposition artistique**, dans un contexte fortement territorialisé et hors les murs, en clarifiant les liens entre création, recherche, médiation et territoire ;
- **Faire du chantier un levier narratif structurant**, non comme une période de manque, mais comme un temps actif de transformation, d'expérimentation et de projection collective ;
- **Renforcer l'articulation entre site internet, billetterie, réseaux sociaux et contenus éditoriaux**, afin de créer des parcours publics continus, compréhensibles et engageants ;
- **Poursuivre une stratégie de contenus hybrides**, associant formats internes agiles et productions professionnelles structurantes.

Pistes de mise en oeuvre :

→ Clarifier et unifier l'identité et la signature du Dancing

- **Refondre la charte graphique** pour développer une nouvelle identité graphique et éditoriale simplifiée, et opérationnelle. À la fois plus accessible, lisible et appropriable par l'équipe, favorisant la reconnaissance du Dancing au-delà de chaque événement pris isolément.
- Renforcer la **signature "maison" du Dancing** (logo, principes graphiques, tonalité éditoriale) pour améliorer la reconnaissance transversale. Ce chantier est d'ores et déjà lancé avec pour objectif une nouvelle charte graphique à l'horizon 2028.
- Renforcer le site comme **plaque tournante narrative et éditoriale**, en améliorant la hiérarchisation des contenus et les pages d'atterrissage.

→ Accompagner la période de chantier par un récit continu

- Maintenir un lien vivant avec les publics et partenaires pendant l'absence de lieu, en faisant du chantier un temps narratif à part entière, inscrit dans la continuité du projet.

→ Mettre davantage en avant **les récits incarnés** et **l'expérience sensible vécue par les publics au travers d'ambassadeur·ice/usagers habitués et nouveaux venus en s'appuyant sur la vidéo** (notamment autour des activités et temps forts).

- Pérenniser la **production interne de capsules vidéo**, outil central du récit et de la médiation numérique ;
- Réserver les **formats professionnels longs** à des temps forts structurants (mémoire des projets, grandes étapes du chantier) ;
- Organiser les vidéos par **séries et playlists thématiques**, facilitant leur diffusion croisée et leur réutilisation ;
- Faire de certains événements (Grésilles en fête, période de chantier) de véritables **laboratoires de contenus**, valorisant des récits d'habitants, d'artistes et de partenaires.

→ Renforcer l'engagement et la fidélisation des publics en développant un **communication de saison par trimestre inter-activités**

- Développer un support mêlant ateliers, temps forts, festivals par trimestre favorisant l'adhésion, la compréhension et la fidélité des différents publics sur l'ensemble de l'activité du Dancing.
- Installer une **régularité de publication** sur les réseaux sociaux adaptée aux spécificités de chaque événement et public.

→ Poursuivre une **communication écoresponsable et soutenable**

- Consolider la réduction des volumes imprimés, privilégier des supports utiles et durables, optimiser les ressources internes et mettre en œuvre de nouvelles manières de faire de la communication, plus écoresponsable.

Conclusion

La période 2026–2029 constitue une étape charnière pour la communication du Dancing. Au-delà de la poursuite des évolutions engagées, l'enjeu est désormais de **structurer un écosystème narratif cohérent**, capable de relier les projets, les temporalités et les publics dans un récit commun, lisible et incarné. En affirmant cette cohérence, la communication devient un espace de médiation, de projection et de transmission, pleinement au service du projet artistique, territorial et humain du Dancing.

STRUCTURATION, GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES

Consolider l'outil pour soutenir le projet

Introduction générale

La période 2023–2025 a été marquée par une forte mobilisation des équipes du Dancing dans un contexte de fragilité structurelle : instabilité des effectifs, tension sur les ressources humaines, élargissement des missions et montée en complexité des projets. Le bilan met en évidence à la fois la capacité d'adaptation et l'engagement des salarié-e-s, mais aussi la nécessité de renforcer l'outil organisationnel afin de garantir la soutenabilité du projet à moyen et long terme.

Pour la période 2026–2028, le Dancing engage une phase de structuration approfondie, pensée comme un **levier au service du projet artistique, culturel et territorial**. L'enjeu est de procéder à **une montée en puissance RH** progressive en ouvrant des postes clés à la pérennité du projet; de **consolider l'environnement social de l'équipe**; de **renforcer les compétences internes**; de **sécuriser les conditions de travail** et **poursuivre les engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale**. Cette structuration progressive va de paire avec l'augmentation et la diversification des recettes. L'enjeu majeur étant de préparer l'ouverture du nouvel équipement dans des conditions à la fois financièrement proportionnées, professionnelles, sécurisées et respectueuses des personnes, en cohérence avec les valeurs portées par le projet du Dancing.

Objectifs généraux

- Procéder à des recrutements stratégiques pour asseoir un socle stable pour accompagner la montée en charge du projet et du futur équipement ;
- Consolider l'environnement social et organisationnel de l'équipe ;
- Sécuriser les conditions de travail et les responsabilités liées à l'accueil des publics dans un ERP ;
- Renforcer les engagements sociétaux, éthiques et environnementaux du Dancing ;
- Optimiser et automatiser les outils de gestion et de communication afin de réduire la charge administrative, sécuriser les processus et libérer du temps pour

les missions à forte valeur humaine, en particulier l'accueil, la relation aux publics, aux artistes et aux partenaires ;

- Inscrire la structuration RH et financière dans une logique progressive, réaliste et soutenable ;
- Consolider un modèle économique équilibré et soutenable, permettant d'anticiper l'augmentation des coûts liés au futur équipement (maintenance, fonctionnement), de préserver la marge artistique du projet et de soutenir une évolution maîtrisée de la masse salariale.

LE DANCING CDCN – 2026-2028

Montée en puissance d'ici l'ouverture du nouveau lieu



Pistes de mise en oeuvre

Préparer l'ouverture du nouvel équipement avec minimum 3 recrutements échelonnés entre 2026 et 2028

- Création en tout premier lieu d'un **poste de chargé-e de développement territorial** (horizon automne 2026 (DDD)-début 2027, avec pérennisation CDI imaginé en 2027).
 - Ce poste a pour mission un travail pivot, à la fois en lien avec le quartier d'implantation du Dancing, directement en prise avec les habitant-e-s, structures partenaires et commerçants, mais aussi en ruralité en lien avec les zones géographiques du festival Entre cour et jardins. Il s'appuie sur une approche "d'aller-vers" directe autant que partenariale et comprend : l'animation de réseaux locaux pour favoriser la participation, le déploiement d'actions de proximité (notamment le hors temps scolaire),

l'association des habitant.e-s, artistes, partenaires sociaux et culturels à la définition des usages de la salle polyvalente à l'étage, l'identification et l'accompagnement à l'accès à la culture des personnes en rupture ou isolées, la valorisation des compétences et initiatives locales, la contribution à un diagnostic partagé du territoire, la mise en place de formats de communication non institutionnelle et de médiation appropriées à ces publics ;

→ Création d'un poste **d'agent d'accueil, de billetterie et de gestion des espaces/activités**

- Ce poste est essentiel à la qualité de l'accueil et à l'hospitalité du projet. Cette personne assurera l'accueil des publics et des artistes, la gestion de la billetterie et la coordination des usages du lieu, contribuant à faire du Dancing un espace vivant, lisible et accessible en porosité avec l'extérieur.

→ Recrutement d'un **Responsable technique, en charge de l'équipement dès 2027**

- Ce poste aura pour mission d'assurer la coordination technique des activités, la sécurité des personnes et des installations, ainsi que la maintenance et le bon fonctionnement du bâtiment. Il jouera un rôle central dans l'accueil des équipes artistiques et des publics, en lien étroit avec l'équipe permanente, afin de garantir des conditions d'exploitation professionnelles, sécurisées et adaptées à la diversité des usages du lieu.
- Ce poste est envisagé à mi-temps en 2027 pour anticiper les besoins en équipement et besoins réglementaires liés à l'ouverture du nouvel équipement puis à temps plein dès 2028.

Consolider l'environnement social et les relations de travail

- Lancer en 2026 un **chantier de structuration du dialogue social**, avec la création d'un **Comité Social et Économique (CSE)**, afin de formaliser les espaces d'échange, de représentation et de concertation au sein de la structure ;
- Accompagner la mise en place du CSE par un temps de formation et d'appropriation des enjeux du dialogue social, adapté à la taille et aux spécificités du Dancing.
- Engager une réflexion globale sur l'organisation du travail et les conditions d'exercice des missions, en lien avec l'évolution du projet et la perspective d'ouverture du nouvel équipement.

Renforcer la prévention des risques et la sécurité des personnes

- Mettre à jour et approfondir le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**, en intégrant progressivement les dimensions de responsabilité sociétale (RSE), avec un objectif de formalisation complète liée au nouvel équipement à l'horizon 2028.
- Renouveler la formation des salarié.e-s aux **gestes de premiers secours (formation SST)** en 2026, afin de renforcer la capacité collective à prévenir et

gérer les situations d'urgence.

Déployer en 2027 un **plan de formation aux obligations liées aux établissements recevant du public (ERP)**, incluant la sécurité incendie et les protocoles associés, en anticipation de l'ouverture du nouvel équipement.

Prévenir les violences et renforcer les cadres éthiques

- Poursuivre le **chantier dédié à la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS)**, incluant :
 - La formation de l'ensemble des salarié-e-s d'ici 2027 ;
 - L'élaboration et la diffusion d'un **protocole interne et externe clair**, partagé et opérationnel, à destination de l'équipe, des artistes et des partenaires ;
- Inscrire ce travail dans une démarche globale de qualité de vie au travail, de respect des personnes et de responsabilité de l'employeur (charte d'accueil en réflexion).

Poursuivre et approfondir les engagements environnementaux et sociétaux

- Poursuivre le **chantier CACTÉ**, engagé sur la période précédente, en affinant les diagnostics existants et en identifiant de nouveaux leviers d'action adaptés au futur équipement.
- Développer de nouvelles pratiques écoresponsables en matière de mobilité, d'accueil des publics, de production artistique et de fonctionnement interne.
- Articuler les engagements environnementaux avec les enjeux sociaux et territoriaux, dans une logique de cohérence globale du projet.

Optimiser et automatiser les outils de gestion

- Déployer progressivement des **outils numériques mutualisés et interopérables**, permettant de simplifier les procédures internes, d'améliorer la fiabilité des données et de renforcer la qualité de l'accueil et du suivi des publics ;
- Accompagner l'appropriation de ces outils par l'équipe, afin que l'automatisation soit perçue comme un **levier de confort de travail et de qualité relationnelle**, et non comme une complexité supplémentaire.

Ce chantier vise à faire des outils numériques un appui au projet humain du Dancing, en mettant la technologie au service de la relation, de l'attention portée aux personnes et de la qualité de l'expérience d'accueil.

Modèle économique et soutenabilité financière

Le bilan financier de la période 2023–2025 met en évidence un modèle économique globalement maîtrisé, dans lequel les dépenses de fonctionnement représentent entre 45% et 53% **du budget**, pour **47 à 55 % consacrés directement à l'activité artistique et**

culturelle. Ce ratio, conforme aux équilibres observés dans le secteur du spectacle vivant, témoigne d'une structure volontairement agile, ayant privilégié jusqu'ici l'intensité des projets et l'expérimentation au détriment d'une structuration plus lourde (la majorité des structures sont plus sur un ratio 60% fonctionnement et 40% activité artistique).

L'horizon 2026–2028 marque toutefois un changement d'échelle. La transformation puis l'ouverture du nouvel équipement entraîneront mécaniquement une **augmentation des coûts de fonctionnement** (maintenance, sécurité, accueil, fluides), tout en appelant un renforcement des équipes et une amélioration des conditions d'emploi et une évolution de la masse salariale (grilles d'avancement). Dans ce contexte, l'enjeu n'est pas de réduire l'ambition artistique, mais de **faire évoluer le modèle économique vers un nouvel équilibre**, plus soutenable à long terme, intégrant une part accrue de fonctionnement, pouvant tendre vers un ratio plus équilibré grâce à des subventions augmentées et proportionnées au projet et une diversification des ressources propres.

Ce travail vise à **renforcer l'autonomie financière de la structure sans remettre en cause sa mission de service public culturel**, en faisant du futur équipement un outil durable au service du projet artistique, des équipes et des publics.

Pistes de mise en oeuvre :

- **Augmenter progressivement et de manière proportionnée les subventions de fonctionnement auprès de partenaires ;**
- **Développer les ressources propres :**
 - **Structurer une offre encadrée de location et de privatisation des espaces** (sous réserve des conditions prévues dans la convention d'occupation des locaux avec la ville de Dijon) : pensée comme un levier de ressources propres complémentaires, clairement articulée au projet artistique et culturel, et compatible avec les usages du lieu, les valeurs portées par le Dancing et les contraintes de l'équipe.
 - **Développement du mécénat** : Le développement du mécénat constitue un levier stratégique pour diversifier les ressources du Dancing dans un contexte de transformation de l'équipement et d'évolution du modèle économique. Ce chantier suppose une réflexion sur **l'évolution des statuts de l'association** afin de permettre sa reconnaissance comme association d'intérêt général et devra faire l'objet d'un accompagnement juridique. Le mécénat est envisagé comme un soutien complémentaire aux financements publics, permettant d'accompagner la réouverture du lieu (équipements légers, mobilier), les actions de proximité avec le quartier, ainsi que les projets in situ, expérimentaux et participatifs, tout en préservant l'indépendance artistique et la mission de service public culturel du Dancing.

Conclusion

À travers ce chantier de structuration, le Dancing affirme une volonté claire : consolider l'outil pour soutenir durablement le projet artistique, culturel et territorial. Les actions engagées pour la période 2026–2029 visent à sécuriser l'environnement social et organisationnel, à renforcer les responsabilités éthiques et environnementales, et à anticiper les exigences liées à l'ouverture du nouvel équipement. Pensée de manière progressive et réaliste, cette structuration constitue un levier essentiel pour améliorer les conditions de travail, garantir la qualité de l'accueil et préserver l'ambition artistique. Elle permet au Dancing d'aborder la prochaine étape de son développement avec un socle professionnel solide, au service des équipes, des artistes et des publics.



Unisson - Yair Barelli - Art Danse 2025